

HAÏTI/SANTÉ

Le choléra en perte de vitesse

»»» lire page 3



Des patients dans un centre de traitement du cholera. | Photo: 1080.plus/Inside_Story-Haiti's_cholera_epidemic_by_AI_Jazeera_English

L'aide américaine à Haïti bientôt suspendue ?

Suite à la visite des juges de la Cour de cassation la semaine dernière au Senate Foreign Committee (Commission Affaires étrangères du Sénat américain), deux membres de cette commission, en l'occurrence, les Sénateurs Bob Corker (Républicain

— Tennessee) et Benjamin Cardin (Démocrate-Maryland) ont, le 15 juillet dernier, adressé une lettre au Secrétaire d'État américain, John Kerry, que nous traduisons ci-dessous.

Cher Secrétaire d'État Kerry, Nous vous écrivons pour vous con-

fier notre préoccupation par rapport à la crise politique haïtienne qui s'est intensifiée au cours des derniers mois, ce qui a conduit à des délais qui entament la capacité du pays à faire face efficacement aux défis auxquels il est confronté.

»»» suite page 6

ACTUALITÉ

Commune de Carrefour, la principale victime



Evens Régis

»»» P. 2

ÉCONOMIE

Quel est le prix d'une place au marché en fer?



Harrios Clerveaux

»»» P. 12

SPORT

Contradiction autour de la « Sélection nationale locale » !



Kenson Désir

»»» P. 22



RIVIERA S.A.
 Production et Vente d'Agrégats (Sable et Gravier)

16, Rue Sainte-Philomène, Tabarre 27 | Tél:(509)3661-1010 / 2946-0505

»»» suite de la première page

L'aide américaine à Haïti bientôt suspendue ?



Benjamin Cardin (Démocrate-Maryland)

InselAir Working Higher **Miami**

A partir de **USD 275**

Réservez Maintenant!

2813-0401 / 2813-0403 / 2813-0594

*73, Blvd. Toussaint Louverture, Aéroport International Toussaint Louverture
*Complexe Le Belvédère, Angle Rue Clervéau et Chavannes, Pétiion-Ville
OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

InselAir Working Higher

Comme vous le savez, au terme du mandat du Président Martelly, le 8 février 2016, les leaders des pouvoirs exécutif et législatif en Haïti ont signé un accord qui a conduit à l'établissement d'un gouvernement provisoire, avec un mandat n'excédant pas 120 jours, et chargé de veiller à la poursuite du processus électoral. L'accord stipule que le second tour des élections aurait lieu le 24 avril 2016, et que le nouveau président entrerait en fonction le 14 mai.

Le non-respect de cet accord par la classe politique haïtienne est extrêmement préoccupant. Le mandat du président provisoire, tel que défini par l'Assemblée nationale, a expiré. Nous espérons ardemment que les Haïtiens prendront les décisions qu'il faut pour assurer un retour à l'ordre constitutionnel. La seule voie apte à conduire à une collaboration constructive entre Haïti et la communauté internationale consiste en l'élection d'un gouvernement légitime et démocratique.

Les États-Unis ont fourni un support indéfectible à Haïti au cours des dernières décennies, notamment à travers des programmes majeurs de reconstruction après le séisme dévastateur de 2010. Cependant, la pérennité de l'aide américaine envers Haïti dépend de la capacité des dirigeants haïtiens de conduire leur pays vers le progrès économique et social.

Malheureusement, l'absence d'un gouvernement démocratiquement élu

entame la capacité d'Haïti d'avancer et a déjà eu des effets néfastes majeurs sur la croissance économique, ce qui, à son tour, a eu un impact négatif sur le bien-être du peuple haïtien. En plus, cette absence constitue un obstacle à toute collaboration future avec les États-Unis et la communauté internationale. Seuls des représentants légitimes du peuple haïtien pourront négocier des accords viables avec la communauté internationale dans les domaines des investissements, du commerce, de la sécurité et du développement.

Les États-Unis ont déjà approuvé une enveloppe de 33 millions de dollars qui ont déjà été dépensés dans l'élection présidentielle haïtienne. Nous appuyons votre décision de n'octroyer aucune aide additionnelle destinée à l'organisation d'élections en Haïti. Nous vous demandons instamment de supporter le déploiement d'observateurs nationaux et internationaux en vue d'augmenter la crédibilité de tout processus électoral à venir.

En ce moment crucial, d'importantes institutions financières sont en train, à raison, de se demander pendant combien de temps encore ils pourront supporter un gouvernement non élu. Alors que nous continuons à surveiller de près la situation, si rien de concret n'est fait pour résoudre la crise politique haïtienne, les États-Unis devront réévaluer l'opportunité du maintien de toute aide non humanitaire à Haïti. Fin de la traduction.

Par ailleurs, après la publication de notre article sur la visite des juges de la Cour de cassation à Washington, un porte-parole du Département d'État américain a fait parvenir la note suivante à notre rédaction :

Nous comprenons que la délégation a rencontré des membres du Congrès américain ainsi que le Coordonnateur spécial pour Haïti et Secrétaire d'État adjoint, Kenneth Merten.

Concernant le débat actuel sur la gouvernance en Haïti, la position du gouvernement américain est qu'il revient aux leaders et au peuple haïtiens de choisir ceux qui doivent conduire les destinées de leur pays. Une telle décision ne revient pas à la communauté internationale. Nous sommes ouverts à tous les points de vue, mais croyons que l'impasse politique que connaît Haïti doit être résolue par les Haïtiens. ♦



Bob Corker (Républicain — Tennessee)